

## Le travail précaire et travailleurs pauvres

Table ronde au séminaire EBCA à Londres du 27 au 30 octobre 2011

### **La tendance au travail précaire**

(Source: M. Schneider dans: Amosinternational 2/2011)

Le travail précaire, c'est à dire le travail non protégé, non couvert par la législation sociale et mal payé, est en augmentation en Allemagne, en Europe et dans le monde entier. Il y a une réserve de travailleurs, dits "flexibles". Suite à leur flexibilité et à leur disponibilité on est à même de faire appel à eux seulement quand on a besoin. Cette précarité va loin. Elle ne se limite pas à un groupe de travailleurs marginaux mais va bien au-delà et touche le coeur de la communauté ouvrière.

### **Les notions 'précaire' et 'précarité'**

Précaire et précarité sont des mots d'origine française que la langue allemande a empruntés. Ces mots sont utilisés par les sociologues Pierre Bourdieu, Robert Castel et Serge Paugam. Les notions 'précaire et précarité' signifient le manque de stabilité, de sécurité qui va de pair avec la modification des conditions de travail. D'après la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ces notions concernent ceux dont l'emploi n'est pas assuré, ceux dont la voix n'est pas entendue quant il s'agit concrètement de leur conditions de travail, ceux qui ne sont que partiellement protégés par les lois sociales et à qui les rémunérations ne garantissent pas complètement une vie sans problèmes financiers.

A côté de ces critères qui ont trait aux relations du travail, il y a l'importance de l'attitude subjective des travailleurs. Gagner sa vie en effectuant son travail sans enthousiasme, sans être pleinement reconnu et sans l'espoir d'avoir un travail stable, c'est ce qu'on appelle 'précaire'. Il ne s'agit pas seulement de l'incertitude mais c'est comme si l'on se trouve devant un gouffre quant à une situation normale tellement recherchée. Donc, en résumé, un ensemble d'incertitudes, de honte, de colère et de résignation.

### **Le retour de l'insécurité sociale**

En ce qui concerne la tendance au sujet des conditions du travail, on peut en conclure que cette tendance s'oriente vers une attitude générale. Jusqu'au milieu des années '70 du siècle passé, le but était: la sécurité sociale générale. Depuis, on constate plutôt un renversement qui d'après les mots de Robert Castel, a comme conséquence 'la déstabilisation du système stable'. Castel parle d'un 'retour de l'insécurité sociale' d'une 'insécurité due en grande partie à l' affaiblissement et même à la liquidation des structures protectrices qui s'étaient formées au sein même de la société basée sur la rémunération du travail'. Si la majorité continue à travailler dans des conditions normales comme en Allemagne -par exemple-, leur nombre diminue tout de même. Par contre, on note une augmentation des contrats de travail 'atypiques'. Le système de 'travail temporaire' en est un exemple, "Petits boulots" et travaux occasionnels de même que le travail pseudo indépendant. Une grande partie des nouveaux emplois qui ont été créés ces dernières années, sont créés dans ces catégories précaires.

Tandis que le nombre de demandeurs d'emploi, à savoir ceux qui cherchaient un emploi sous conditions dites " normales", dans la période 1997 - 2007 diminuait de 1,5 millions, le nombre de demandeurs sous conditions d'emplois dites atypiques augmentait dans la même période de 2,6 millions. Il s'agit d'une augmentation de 17,5 % (1997) à 25,5 % (2007). En tenant compte de

L'augmentation des travailleurs indépendants précaires, on constate une aggravation de la situation. Ces chiffres se basent sur l'accroissement du nombre d'indépendants qui travaillent seuls. Dans le même laps de temps, on en compte plus de deux millions en Allemagne. Entre 1997 et 2007 leur nombre a augmenté de 30%.

En ce qui concerne l'avenir de l'emploi dit atypique on constate peu d'investissements. En effet, le nombre de participants aux actions de formation professionnelle est clairement en baisse. En même temps des conditions précaires de travail y sont largement répandues. Cela signifie: souvent et dans beaucoup de cas que la rémunération ne nourrit pas son homme; la sécurité sociale et les autres droits sont souvent limités; une intégration dans le réseau du monde du travail s'avère très difficile. Il arrive même en cas de travail à temps partiel ou de travail intérimaire et à temps partiel, soumis à l'impôt que la sécurité sociale ne garantisse pas des revenus suffisants et cela à cause de salaires bas ou d'activités professionnelles interrompues trop courtes.

### **Deux catégories de salariés**

En examinant la précarisation il s'avère qu'il n'y a pas seulement une scission entre les "sans travail" et ceux qui travaillent mais également au sein du monde du travail. Entre la zone d'intégration dans laquelle des conditions de travail normales sont en vigueur et la zone où elles ne le sont pas, il y a la zone de la précarité. Ceux qui sont dans la précarité ne se trouvent pas hors de la société. Ils gardent la possibilité de participer au système lucratif. Leur intégration n'est pas complète. Professionnellement ils se trouvent sous "l'étoile de l'arbitraire et du hasard" (Bourdieu 2000). Mais ils peuvent percevoir de leur participation guère plus qu'une certaine forme d'amour propre parce que les conditions de travail qu'ils subissent ne sont plus ce qu'elles ont été mais sont devenues fragmentaires (Honneth 2011). Klaus Dörre (2009) cite ce que dit un intérimaire: *"En comparaison au traitement de mes collègues qui sont sous contrat à durée indéterminée mon traitement n'est que de deux tiers, j'ai cinq jours de congé en moins, pas de boni, pas de supplément de traitement, pas de chèques repas, pas d'assurance hospitalisation, pas de participation aux bénéfices d'exploitation, aucune augmentation, pas de parking et pas l'autorisation de participer aux fêtes que l'entreprise organise pour son personnel. Et tout cela alors qu'on est plus qualifié que beaucoup d'autres. Et ici je ne parle pas encore de la pression psychique, elle est épouvantable et on se sent rabaissé"*.

### **La précarité est partout**

Assez souvent on considère la précarisation comme un phénomène exclusif d'un certain groupe. Pourtant des conditions de travail précaires ne se limitent plus aux ouvriers/ouvrières peu instruits, effectuant un travail manuel dans l'industrie et aux ouvrières peu qualifiées qu'on peut classer comme 'mises hors la loi' et qui travaillent dans des services d'entretien, dans l'hôtellerie, dans les supermarchés ou comme aide-soignantes. Mais, même des ouvriers spécialisés et hautement qualifiés se trouvent de plus en plus souvent dans des zones peu réglementées et peu rémunérées du marché du travail. Les emplois soi disant stables dans le passé n'échappent pas actuellement à l'instabilité et l'insécurité du travail. Par exemple les branches considérées naguère comme des branches où une carrière était assurée et avec, cela va de soi, l'assurance sociale. Parmi ces branches figuraient l'industrie automobile, la construction de machines, les banques, les compagnies d'assurances et ainsi que les services publics.

Mais la précarité se fait également sentir chez les ouvriers et les ouvrières qui ne sont pas touchés dans l'immédiat par la précarité. Les propos de Bourdieu *"la précarité se trouve partout"* s'applique à cette situation-là. Chaque travailleur, même celui qui a un emploi stable comprend qu'il n'est nullement irremplaçable et que sa fonction est, dans une certaine mesure, un privilège mais un privilège

vulnérable (Bourdieu 1998). Ce diagnostic a été confirmé par des enquêtes de Klaus Dörre. Suite à ce diagnostic des conditions de travail précaires un sentiment d'insécurité se fait sentir également chez les salariés en contrat à durée indéterminée. Ils se rendent compte de la situation précaire des intérimaires et des stagiaires et par conséquent ils sont conscients qu'ils peuvent être remplacés. Bien sûr, il y a encore des éléments indiquant une grande stabilité pour une partie des salariés. Mais vis-à-vis de l'accroissement des conditions précaires de travail, précisément dans la classe moyenne, en ce qui concerne la baisse des revenus et l'augmentation des risques sur le marché du travail, une certaine crainte pour le futur s'avère normale (Dörre 2008). Selon Dörre cette peur de voir diminuer son prestige social entraîne une certaine obéissance chez les salariés ayant un emploi stable.

### **Quelles en sont les causes ?**

La cause principale de la précarisation dans le monde du travail est la pression croissante sur le système des salaires et en même temps la faiblesse de réaction des salariés. Les causes ? Dörre (2009) en voit plusieurs.

**D'abord:** les multinationales, entreprises lucratives, se sont développées avec comme seul objectif l'accroissement de leurs profits. Selon Dörre une concurrence entre les salariés de ces multinationals va de pair avec cette tendance. Une politique stratégique et opérationnelle de décentralisation y contribue en mettant en concurrence permanente les départements semi-autonomes.

**Secundo:** c'est une marque caractéristique du capitalisme soi disant flexible, d'affirmer que les entreprises sont à même de diviser leurs productions et services et même de les transférer à d'autres endroits à travers le monde. Tandis que la coordination globale appartient au capital, le travail est en général exécuté localement et par conséquent les travailleurs se désintéressent du pouvoir. Le management profite d'une telle situation et met le personnel sous pression sous prétexte que la poursuite de l'entreprise en cet endroit-là ne peut être assurée.

**Enfin :** il y a un changement c'est à dire, on passe d'une société industrielle à une société qui savoir avec comme colloraire le travail flexible, le travail comme entrepreneur indépendant, la mobilité géographique obligatoire des salariés. "Apparemment la culture de la flexibilité ne va pas de pair avec un monde où un règlement uniforme et standardisé impose les conditions de travail et de rémunérations" (Dörre 2009). Ces trois aspects de développement sont en interaction et contribuent à la formation du capitalisme flexible. Par conséquent, les entreprises se changent simplement en organismes de valeurs ajoutées dont l'ensemble substantiel de collaborateurs fixes se réduit et où se trouvent de plus en plus une réserve flexible composée de travailleurs stagiaires, d'intérimaires, collaborateurs "free-lance" et sous-traitants.

### **Travailleurs pauvres**

(Source: WSI-Mitteilungen 4/2011)

En Allemagne, à peu près 7% de la population active sont des travailleurs pauvres à peu près autant que la moyenne européenne. Jusqu'à présent la composition des familles influençait ce développement. La part des salariés aux salaires les plus bas a augmenté depuis le milieu des années 1990 et ce de manière plus importante que l'augmentation du taux de pauvreté parmi ces actifs.

Or, on aurait pu s'attendre à un accroissement du nombre des salariés pauvres, parce que ces salariés-là ne sont pas des salariés secondaires de la famille mais les salariés principaux.

En effet, vivre dans la pauvreté ou pas, ne dépend pas que de la rémunération. En effet, le nombre de bouches à nourrir est décisif dans cette situation ainsi que l'aide financière des autres membres de la famille. Cela dépend également de la façon dont l'Etat intervient. On constate de grandes divergences entre les pays européens en ce qui concerne les trois points mentionnés ci-dessus, à savoir : salaires, budgets, impôts et systèmes sociaux. En Allemagne on peut s'attendre à une augmentation de la pauvreté à cause d'un changement dans la composition des familles et cela malgré le plein d'emploi.

Est considéré comme pauvre celui qui a un traitement net inférieur à 60% du salaire moyen de son pays. Dans les pays considérés - l'UE-27 plus la Norvège et l'Islande - il y aurait entre 3,9 et 16,9 % de travailleurs pauvres. La Tchéquie a le pourcentage le plus bas, la Roumanie le plus haut. En 2008, l'Allemagne se trouvait au milieu.

Il est important d'examiner les facteurs provoquant la pauvreté des salariés. En Allemagne par exemple. En 2006 on comptait à peine 18 % de pauvres parmi les salariés. Si l'on prend en considération les besoins et les revenus d'autres membres de la famille, le pourcentage revient à moins de 11%. Après déduction des impôts et en tenant compte des subventions sociales ce pourcentage se réduit encore de presque 50%.

En Allemagne on constate que suite à la nouvelle composition des ménages le quota de pauvreté diminue. Comme beaucoup de personnes - souvent les femmes qui n'ont qu'un salaire bas - vivent en union libre avec quelqu'un ayant un salaire plus élevé, le problème de pauvreté ne se pose pas. Dans plusieurs pays cette situation a un impact plus faible ou produit même l'effet inverse. En Espagne, Tchéquie et Pologne on constate même un pourcentage plus élevé de gens pauvres qui travaillent. Ici des travailleurs célibataires seraient à même de vivre de leur traitement mais des qu'ils sont seuls pour entretenir une famille, ils tombent dans la pauvreté.

Il y a clairement des différences entre les pays quant aux systèmes sociaux. Par exemple en Irlande aussi bien qu'en Espagne on note un quota de 14% mais sans tenir compte des impôts et des prestations sociales. L'Irlande réussit pourtant à réduire le pourcentage après l'intervention de l'Etat tandis qu'en Espagne 10% des salariés continuent à vivre dans la pauvreté et cela malgré des transferts.

L'augmentation du pourcentage de pauvres parmi les salariés- ne varie pas de la même manière en Europe. Il y a des pays où la part des travailleurs pauvres s'accroît et il y en a où la pauvreté se réduit. L'Allemagne se trouve parmi les pays où la pauvreté parmi les salariés s'accroît. D'après le panel socio-économique (SOEP) l'Allemagne comptait en 1997, 10% de travailleurs mal rémunérés. En 2008 on en comptait déjà 18%. Quand on parle de travailleurs pauvres on parle souvent de ménage n'ayant qu'un salaire.